



coronavirus COVID-19



À DIFFUSER

Destinataires : Directions cliniques DSI, DAMU, DSM

Date : 4 mai 2020

Objet : Port d'une visière en tout temps dans les secteurs cliniques

Afin de limiter les risques d'écllosion, toutes les personnes œuvrant dans les secteurs cliniques doivent maintenant porter une visière en tout temps. Cette mesure, additionnelle au port du masque, est applicable en présence des patients. Le port de la visière n'est pas nécessaire dans les lieux où il n'y a pas de patients.

Il y a deux modèles de visières : celle pour un port quotidien et celle pour un port prolongé. Un comité composé de membres de la DSI, de la DAMU et de la DSM a émis des recommandations quant à la visière à utiliser selon le temps et l'acuité des soins offerts aux patients. Les visières sont mises à la disposition de chaque unité et service clinique de la même façon que les masques.

Hôtel-Dieu

L'Hôtel-Dieu recevra des visières à port quotidien (GRM 5772) de fabrication 3D, de même que des visières minces. Le clinicien pourra garder sa visière durant tout son quart de travail et la jeter quand il termine.

Unité de soins du CHUM

Les unités de soins du CHUM recevront des visières rigides, à port prolongé (GRM 3155981). Celles-ci peuvent être utilisées durant 5 jours. À la fin de son quart de travail, l'employé la range à l'endroit prévu sur l'unité après l'avoir identifiée à son nom. Par ailleurs, la visière doit être remplacée dès qu'il y a perte d'intégrité ou qu'elle est visiblement souillée. Voir la procédure ci-jointe pour le lavage de la visière.

Services ambulatoires

Les services ambulatoires qui utilisent déjà des masques avec visière intégrée continuent d'utiliser ce produit (GRM 6203). Ce masque doit être jeté après chaque intervention auprès d'un patient.

Lunettes de protection

Pour les services qui utilisent des lunettes de protection, la règle d'utilisation est la même, soit avec désinfection faite à l'URDM. Vous référer à l'avis ci-joint. Il faut toutefois en porter en tout temps auprès des patients.

Merci de votre collaboration,

Chantal Soucy
Chef de service,
L'unité de prévention et contrôle des infections